

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : FIN-TRE-2017-008
Direction des finances
Service de la trésorerie
Objet : Affectation du solde disponible de règlements d'emprunt fermés et affectation du produit de la cession d'actif, afin de réduire le solde des emprunts lors du refinancement de l'émission d'obligation de juin 2017
Date : 2017-03-29

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

La Ville de Lévis émettra le 6 juin 2017, des obligations pour un montant d'environ 25 520 000 \$ afin de pourvoir à des refinancements de 8 520 000 \$ et à de nouveau financement pour un montant d'environ 17 M\$. Pour ce faire, nous prévoyons utiliser le solde disponible des règlements d'emprunt fermés ainsi que le produit sur cession d'actifs suivants :

Soldes disponibles :

Règlement d'emprunt RV-2006-05-28 décrétant une dépense et un emprunt de 10 000 000 \$ pour l'acquisition de terrains et l'exécution de travaux permanents à des fins industrielles. (Nouveau-Lévis) 86 064 \$

Règlement RV-2007-05-97 décrétant une dépense n'excédant pas la somme de 7 000 000 \$ pour l'acquisition, l'amélioration, l'aménagement ou la construction d'immeubles, de bâtiments et de terrains (autres que parcs et berges) et de ponts, de tunnels et de viaducs. (Nouveau-Lévis) 121 700 \$

Total soldes disponibles : **207 764 \$**

Nous recommandons d'affecter le solde disponible de ces règlements d'emprunt à la réduction du solde de règlement d'où provient le solde disponible, lors de son refinancement.

Produit de cession d'actifs – vente de terrain

Règlement d'emprunt RV-20016-05-28 décrétant une dépense et un emprunt de 10 000 000 \$ pour l'acquisition de terrains et l'exécution de travaux permanents à des fins industrielles. (Nouveau-Lévis) 294 601 \$

Total des produits de disposition d'actif : **294 601 \$**

Ces produits de cession d'actif proviennent de ventes de terrains imputés à l'excédent affecté pour lequel il existe un solde d'emprunt.

Nous recommandons d'affecter l'excédent affecté – cession d'actif relié à ces règlements d'emprunt à la réduction du solde de règlement d'où provient le produit de cession d'actif, lors de son refinancement.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)

ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

L'émission d'obligation a lieu le 6 juin 2017 et la date butoir pour l'inscription du financement auprès du ministère est le 20 avril 2017. Nous devons obtenir l'autorisation du conseil de la Ville de Lévis avant cette date.

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2017-2018-2019)

Coûts/revenus	Impacts	2017	2018	2019
---------------	---------	------	------	------

Réduction du service de la dette pour les exercices financiers futurs selon les montants suivants :

207 764 \$: Affectation du solde disponible de règlements fermés (1-03-801-45-010)

294 601 \$: Affectation d'excédent affecté – cession d'actif (1-03-401-11-020)

Conformément au règlement RV-2016-16-00 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

N/A

Financement déjà autorisé par :

- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
- Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
- Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
- Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : <u>n/a</u>	Montants	2017	2018	2019
		_____	_____	_____

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non

Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage : _____

Signature du responsable
d'activité budgétaire

Sylvie Bourgoin Date : 2017 03 129

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

Comité exécutif du 4 avril 2017

Conseil de la Ville du 10 avril 2017

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

RECOMMANDATION (énoncé)


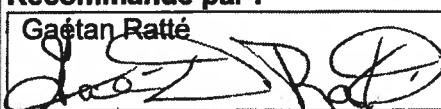
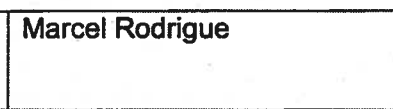
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'affecter le solde disponible des règlements d'emprunt fermés identifiés ci-après, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le solde disponible, lors de son refinancement :

- RV-2006-05-28 86 064 \$
- RV-2007-05-97 121 700 \$

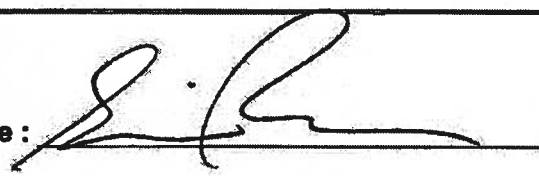
Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'affecter l'excédent affecté – cession d'actif relié au règlement d'emprunt suivant, à la réduction du solde de l'emprunt d'où provient le produit de cession d'actif, lors de son refinancement :

- RV-2006-05-28 294 601 \$

Liste des pièces jointes :

Préparé par : <u>Louise Corriveau</u>		Titre d'emploi : Conseillère en finances
		
Recommandé par :		
<u>Gaétan Ratté</u>  Conseiller en finances, Chef d'équipe	<u>Marcel Rodrigue</u>  Trésorier et Directeur des Finances	
Commentaires :		
Signature de la Direction : <u>Marcel Rodrigue</u>		Date : 30/03/2017

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  **Date :** 31/03/2017